



# TOUCHE PAS À MON COS

## Suite

---

Monsieur le Maire d'Agen,

Lors du Conseil Municipal du 25 mars 2024, nous avons écouté attentivement votre explication concernant la **baisse de 2,5%** de la subvention octroyée à notre **Comité des Œuvres Sociales**.

Nous avons bien vu vos yeux briller d'envie lorsque vous avez évoqué "**la situation de trésorerie confortable**" du COS !

**Car oui, le COS, lui, est bien géré !**

Nous regrettons vivement vos choix politiques qui se détournent encore un peu plus des besoins sociaux de vos administrés et encore plus des agents de notre collectivité !

**Vous décidez de vous en prendre sciemment à ce salaire différé que représente les missions du COS pour les agents actifs et les retraités !**

**Le COS ne fait pas de placements en Bourse avec les subventions qu'il reçoit, PAR CONTRE, il restitue la totalité via les diverses propositions de notre "Comité d'Entreprise".**

Est-ce que les cotisations versées au CNAS, où sont affiliés quelques agents de notre agglomération commune, sont impactées à la baisse de la même manière ?

Est-ce que, dans ce "en même temps" où vous décidez d'un seul homme de baisser les subventions de structures portées par des bénévoles, **vous faites de même pour vos rémunérations, vos frais de déplacements et autres frais de bouche ?**

**Monsieur le Maire, nous souhaitons par la présente, que vous reveniez sur votre décision, tout aussi néfaste pour les agents actifs et retraités, que pour les bénévoles qui œuvrent chaque jour pour garder et développer les prestations proposées dans ce Comité des Œuvres Sociales local et humain.**

Les agents de l'administration commune (voir pétition) et le syndicat CGT